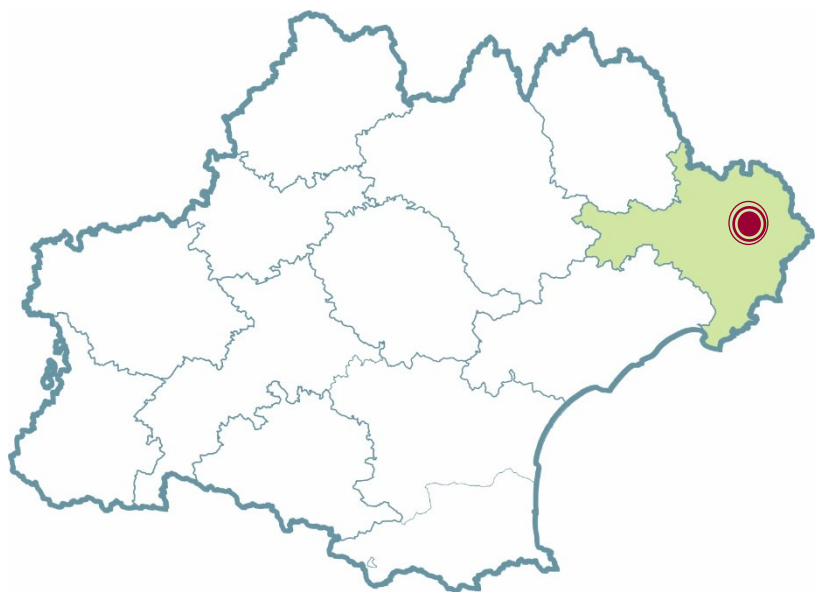


Profil Santé

Contrat Local de Santé

CC Pays d'Uzès

POPULATION ET
TERRITOIRE -
DÉTERMINANTS SOCIAUX
DE SANTÉ -
DÉTERMINANTS
ENVIRONNEMENTAUX DE
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET
PROBLÈMES DE SANTÉ -
ACCÈS À LA PRÉVENTION
ET AUX SOINS - OFFRE DE
SOINS DE PREMIER
RECOURS - PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
ET DE DÉPENDANCE



2024

AVANT-PROPOS

Le profil santé de la **communauté de communes Pays d'Uzès** rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble de la communauté de communes. Ces indicateurs sont comparés à la situation observée dans l'ensemble du département ou de la région ainsi qu'au niveau national. Une comparaison avec la situation observée antérieurement (autour de 5 ans avant) permet d'apprécier les évolutions dans le temps.

Ce dossier s'organise autour de huit chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé mentale
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant dans ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.

TABLE DES MATIÈRES

1	POPULATION ET TERRITOIRE	6
	Descriptif et localisation	7
	Un nombre d’habitants qui ne progresse pas	7
	Une population où la part des personnes âgées est importante	8
2	DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ	9
	Des niveaux d’études proches de la valeur nationale sauf pour les jeunes.....	10
	Une nette progression de la proportion de cadres mais avec une part dans la population qui reste relativement faible	10
	Un taux de chômage qui recule moins vite que dans les autres territoires.....	11
	Un taux de pauvreté qui recule mais qui reste plus élevé que dans l’Hexagone.....	11
	Des situations de fragilité financière qui reculent	12
	Certaines situations à risque d’isolement ou de fragilité en progression	12
3	DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ	13
	Une faible proportion de logements anciens construits avant 1971	13
4	ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ	14
	Une espérance de vie à la naissance qui progresse	15
	Des indicateurs de mortalité générale et prématurée dégradés et qui ne reculent pas....	15
	Une surmortalité par cancer du sein comparativement à celle de l’Hexagone	15
	Une mortalité par maladies cardiovasculaires qui reste stable	16
	Près d’un habitant sur vingt traité pour diabète	16
	Une sous mortalité par pathologies en lien avec l’alcool.....	16
5	SANTÉ MENTALE	17
	Un recours moins important au psychiatre mais plus de suivi ambulatoire.....	17
6	ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS	19
	Une participation meilleure qu’au niveau national au dépistage organisé du cancer du sein et au dépistage du cancer du col de l’utérus	19
	Un recours à l’IVG proche des valeurs nationales.....	20
7	OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS.....	21
	Une part élevée de généralistes proches de l’âge de la retraite.....	21
	Des accessibilités aux professionnels de santé supérieures aux valeurs nationales	22

8	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	23
	Une part plus limitée d'enfants bénéficiaires de l'AEEH que dans les autres territoires ...	23
	3 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH.....	23
	Un nombre limité de places en Ehpad	24
	Un Service de soins infirmiers à domicile.....	24
9	SYNTHÈSE.....	25
10	ANNEXE	26
	Profil des communes de la CC du Pays d'Uzès	26

POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS			GARD		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Population									
1- Population	30 799	-	↗	-	↗	-	↗	-	↗
2- Densité	-	61,3	↗	129,3	↗	82,8	↗	120,4	↗
3- Accroissement annuel	51	0,1	-	0,4	-	0,7	-	0,3	-
4- Naissances	198	6,4	↘	9,9	↘	9,6	↘	10,7	↘
5- Décès	345	11,2	↘	10,9	↗	10,7	↗	9,8	↗
6- Population de nationalité étrangère	1 762	5,7	=	6,0	↗	6,5	↗	7,5	↗
Profil d'âge									
7- Indice de vieillissement	-	143,1	↗	104,6	↗	104,2	↗	87,5	↗
8- Moins de 15 ans	4 563	14,8	↘	16,8	↘	16,2	↘	17,5	↘
9- 15 à 29 ans	3 650	11,9	↘	15,3	↘	16,8	↘	17,5	↘
10- 65-74 ans	5 013	16,3	↗	12,8	↗	12,1	↗	11,0	↗
11- 75 ans ou plus	3 892	12,6	↗	11,0	↗	11,0	↗	9,7	↗

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Population totale (Insee RP2021) | **2-** Densité de population (Insee RP2021) | **3-** Nombre d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel (%) moyen entre 2015 et 2021 (Insee RP2015 RP2021) | **4-** Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | **5-** Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | **6-** Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2021) | **7-** Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2021) | **8-** Nombre et % des jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2021) | **9-** Nombre et % des habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2021) | **10-** Nombre et % des habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2021) | **11-** Nombre et % des habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2021)

Descriptif et localisation

La communauté de communes (CC) « Pays d'Uzès » se situe au centre-est du département du Gard, au cœur d'un triangle délimité par Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze. Ce territoire est bordé au sud-ouest par le Gardon et est traversé d'est en ouest par la D981 reliant Avignon à Alès. Sa ville centre, Uzès, est reliée à Nîmes par la D979.

Le territoire de cette communauté de communes a plusieurs fois évolué depuis sa création au 1^{er} janvier 2013 avec l'intégration progressive de 4 nouvelles communes, la dernière en date étant l'intégration de Castillon-du-Gard au 1^{er} janvier 2024. Aujourd'hui, la communauté de communes Pays d'Uzès regroupe 35 communes.

Au 1^{er} janvier 2021, près de 30 800 habitants résident dans le Pays d'Uzès. Le territoire de la CC couvrant une superficie de 503 km², cela correspond à une densité de 61,3 habitants au km², moitié moindre que la densité de

population du Gard (129 hab./km²) ou de l'Hexagone (120 hab./km²) et inférieure également à celle de l'Occitanie (82 hab./km²).

La ville d'Uzès est la commune la plus peuplée de ce territoire, avec près de 8 400 habitants, soit un peu plus du quart (27,2 %) de la population de la CC. Sept autres communes ont une population comprise entre 1 046 et 3 046 habitants. La commune la moins peuplée, Valléargues, compte 135 habitants et la moitié (18) des communes du territoire comptent moins de 500 habitants. La population des communes du territoire est détaillée en annexe.

Un nombre d'habitants qui ne progresse pas

Entre 2015 et 2021, la population de la CC Pays d'Uzès a augmenté d'une cinquantaine habitants en moyenne chaque année. Cela correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de 0,1 % de la population. Cette quasi-

stagnation de la population est à mettre en regard de la progression de la population au niveau de l'Hexagone (+0,3 %), du Gard (+0,4 %) ou de l'Occitanie (+0,7 %).

En 2021, on a enregistré nettement moins de naissances (198) que de décès (345) dans la CC, ce qui correspond à un solde naturel négatif de près de 150 habitants par an. Ainsi, le très léger accroissement de la population qui est observé est dû à l'arrivée de nouveaux habitants dans le Pays d'Uzès en plus grand nombre que ceux qui en sont partis.

En cinq ans, le taux de mortalité a diminué de -7 % dans le Pays d'Uzès alors que dans le même temps, des augmentations étaient observées dans les territoires de comparaison : +9 % dans le Gard et en France métropolitaine et +8 % en Occitanie ; cette évolution réduit progressivement le différentiel entre le taux brut de mortalité du territoire (11,2 décès pour 1 000 habitants) et celui observé dans le département, la région ou l'Hexagone (entre 10 ‰ et 11 ‰). Quant au taux de natalité, il a fortement baissé dans la CC, plus que dans les territoires de comparaison (-21,5 % *versus* de -8 % à -10 %) et se trouve en 2021, à un niveau bien moins élevé que celui observé dans ces territoires, soit un peu plus de 6 naissances pour 1 000 habitants contre 10 à 11 naissances pour 1 000 habitants dans les territoires de comparaison.

Une population où la part des personnes âgées est importante

En 2021, près de 4 600 habitants de la CC Pays d'Uzès sont âgés de moins de 15 ans et 3 650 sont âgés de 15 à 29 ans ; ainsi, les jeunes de moins de 30 ans représentent un peu plus du quart (26,7 %) de la population soit bien moins que ce qui est observé au niveau du Gard (32 %), de l'Occitanie (33 %) ou de l'Hexagone (35 %).

Plus de 5 000 habitants ont entre 65 et 74 ans et près de 3 900 sont âgés de 75 ans ou plus ; ainsi, le territoire compte 28,9 % de personnes âgées de 65 ans ou plus (respectivement, 16,3 % et 12,6 %), part supérieure à celles observées dans le Gard (24 %), la région (23%) ou au niveau hexagonal (21 %).

Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

Avec une valeur globale de 12,6 % sur le territoire, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus varie fortement entre les communes du Pays d'Uzès : de 3,6 % dans la commune d'Argilliers à 18,2 % à Uzès. Dans 7 des 35 communes de la CC, cette part est plus importante que sur l'ensemble du territoire et dans plus de la moitié des communes (20 sur 35) à celle observée en France métropolitaine. La répartition par commune de la population selon l'âge des habitants est détaillée en annexe.

Entre 2015 et 2021 la population du Pays d'Uzès a vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 115 à 143 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. En 2021, cet indice de vieillissement est plus élevé que celui du département ou de la région (104) et de la France métropolitaine qui compte 88 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS			GARD		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Niveau d'études									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	6 205	25,5	↘	28,1	↘	25,0	↘	25,4	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	316	14,0	↘	14,8	↘	12,1	↘	11,8	↘
Catégories sociales									
3- Personnes actives de 15-64 ans	12 769	73,7	↗	71,9	↗	73,5	↗	74,9	↗
dont hommes actifs de 15-64 ans	6 429	76,6	↗	75,1	↗	76,0	↗	77,5	↗
dont femmes actives de 15-64 ans	6 340	71,0	↗	68,8	↗	71,2	↗	72,3	↗
4- Population active ayant un emploi dont :									
Agriculteurs	343	3,0	↘	1,8	=	2,4	↘	1,4	↘
Artisans- commerçants	1,581	13,9	↗	10,1	↗	8,8	↗	6,9	↗
Cadres	1,651	14,5	↗	14	↗	17,9	↗	19,4	↗
Professions intermédiaires	2 921	25,7	↘	26,9	=	26,7	↗	26,2	↗
Employés	3 047	26,8	↘	28,7	↘	27,1	↘	26,4	↘
Ouvriers	1 809	15,9	=	18,6	=	17,1	↘	19,6	↘
5- Chômeurs de 15-64 ans	1 741	13,6	↘	15,1	↘	13,2	↘	11,7	↘
6- Chômeurs de 15-24 ans	330	30,4	↘	30,8	↘	26,6	↘	23,2	↘
7- Emplois précaires	2 724	31,1	↘	29,2	↘	29,3	↘	26,8	↘
Revenus									
8- Revenu mensuel moyen par FF (en euros)	2,419	-	↗	2,163	↗	2 238	↗	2 555	↗
9- Foyers fiscaux non imposés	11 560	58,2	↗	61,6	↘	59,4	↘	54,5	↘
10- Niveau de vie mensuel médian (en euros)	1 863	-	↗	1 778	↗	1 834	↗	1 923	↗
11- Taux de pauvreté	-	16,7	↘	20,0	=	17,5	↗	14,9	↗
Situations de précarité financière									
12- Personnes couvertes par le RSA	1 465	6,7	↘	10,7	↗	8,2	↗	6,4	=
13- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	702	14,2	↘	18,2	↘	14,7	↘	14,7	↘
14- Bénéficiaires de la C2S	3 039	9,3	=	14,8	↗	12,9	↗	10,9	↗
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
15- PA 75+ à domicile	3 619	93,0	↗	92,7	↗	93,3	↗	92,5	↗
16- PA 75+ seules à domicile	1 269	35,1	↘	38,6	↘	38,6	↘	41,6	↘
17- Familles avec enfant(s)	3 998	42,6	↘	48,1	↘	47,6	↘	50,3	↘
18- Familles monoparentales	1 018	25,5	↗	28,9	↗	28,6	↗	25,9	↗
19- Familles monoparentales bénéficiaires du RSA majoré	60	5,9	↘	10,9	↘	9,5	↘	8,2	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2021) | **2-** Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2021) | **3-** Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2021) | **4-** Nombre et part de la population active ayant un emploi selon la catégorie sociale (Insee RP2021) | **5-** Nombre de chômeurs âgés de 15-64 ans et % dans la population active des 15-64 ans (Insee RP2021) | **6-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2021) | **7-** Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2021) | **8-** Revenu net mensuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2021) | **9-** Nombre de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2021) | **10-** Niveau de vie médian : revenu mensuel médian disponible par Unité de Consommation (Insee, FiLoSoFi 2021) | **11-** Part de la population (en %) vivant sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian (Insee, FiLoSoFi 2021) | **12-** Nombre de personnes couvertes par le RSA et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021) | **13-** Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA 2021) | **14-** Nombre de consommateurs bénéficiaires de la C2S (ex-CMUc) et % parmi la population consommant des soins en 2022 (SNDR DCIR, tous régimes confondus, base Référentiel des bénéficiaires consommateurs 2022) | **15-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus (Insee RP2021) | **16-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2021) | **17-** Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles (Insee RP2021) | **18-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (Insee RP2021) | **19-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires du RSA et % parmi les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021).

Des niveaux d'études proches de la valeur nationale sauf pour les jeunes

En 2021, plus de 6 200 habitants du Pays d'Uzès, âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire, sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 25,5 % de la population de cet âge. Cette part est moins élevée que ce qui est observé dans le département (28 %) et proche de la valeur de l'Occitanie ou de la France métropolitaine (25 % dans chacun de ces territoires).

Cependant, parmi les 25-34 ans habitant la CC, la part des personnes peu ou pas diplômées est de 14,0 %, un peu inférieure à celle observée dans le Gard (15 %) mais plus élevée qu'en Occitanie ou au niveau national (12 % dans chaque territoire).

En cinq ans, la part des personnes peu ou pas diplômées a baissé dans la CA parmi les 15 ans ou plus (-15,7 %). Cette baisse est plus marquée que dans le département (-14 %) et similaire à celle observée dans la région ou l'Hexagone. Parmi les 25-34 ans, la baisse de la part des personnes peu ou pas diplômées a été inférieure dans la CC (-10,7 %) à celle observée dans les territoires de comparaison (entre -13 % et -16 %).

Une nette progression de la proportion de cadres mais avec une part dans la population qui reste relativement faible

Parmi les habitants du territoire en âge de travailler (les 15-64 ans), près des trois quart (73,7 %) sont en activité

ou en recherche d'emploi en 2021. Ainsi, le taux d'activité est moins élevé dans le territoire que dans l'Hexagone (75 %), proche de la valeur régionale (74 %) et plus élevé que dans le Gard (72 %). Le taux d'activité des hommes du territoire (76,6 %) se positionne de la même manière par rapport à ces trois territoires de comparaison. Le taux d'activité des femmes du Pays d'Uzès (71,0 %) est nettement inférieur à celui des hommes. Comme pour ces derniers, le taux d'activité des femmes est proche de la valeur régionale et intermédiaire entre celle du département, moins élevée, et celle de l'Hexagone, plus élevée.

Dans la CC Pays d'Uzès, la répartition des catégories sociales parmi les actifs ayant un emploi se distingue avec une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (14,5 % comme dans le Gard – 14 % - vs de 18 % en Occitanie à 19 % dans l'Hexagone) ainsi qu'une sous-représentation des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers. À l'inverse, on observe une surreprésentation des agriculteurs exploitants (3,0 % vs de 1 % dans l'Hexagone à 2 % dans le Gard et l'Occitanie) et des artisans et commerçants (13,9 % vs de 7 % dans l'Hexagone à 10 % dans le Gard).

En cinq ans, certaines catégories sociales ont évolué différemment parmi les actifs du territoire : la part des agriculteurs exploitants a fortement diminué (-17,2 %). Celle des employés a également diminué (-5,2 %), un peu plus que dans les trois territoires de comparaison. La part des employés a également diminué (-1,2 %) alors qu'elle

augmentait entre +1 % et +2 % dans les autres territoires. La part des ouvriers est stable (+0,2 %) alors qu'elle diminuait nettement dans les autres territoires. Un des faits marquants est la nette progression de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures qui a augmenté de 14,7 % alors que dans les autres territoires, cette augmentation était comprise entre +4 % et +9 %. La part des artisans et commerçants a également progressé (+4 %) comme en Occitanie mais moins vite que dans les deux autres territoires (+6 % à +7 %).

Un taux de chômage qui recule moins vite que dans les autres territoires

En 2021, près de 1 750 habitants du Pays d'Uzès, âgés de 15-64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de population ; leur part dans la population active est de 13,6 %, inférieure à celle dans le Gard (15 %) mais supérieure à celles en Occitanie (13 %) et en France métropolitaine (12 %).

Les jeunes sont nettement plus touchés, proportionnellement, avec près du tiers (30,4 %) des actifs de 15-24 ans au chômage dans le territoire. Ce taux est similaire au taux de chômage des jeunes gardois (31 %) mais supérieur à celui parmi les jeunes actifs de la région (27 %) ou de la France métropolitaine (23 %).

En cinq ans, le taux de chômage des 15-64 ans a baissé dans le territoire (-12 %), moins que dans les territoires de comparaison (de -14 % à -15 %). Pour les jeunes du territoire, le chômage a baissé de -20 %, plus que parmi les jeunes gardois (-15 %) et à peu près autant que parmi les jeunes d'Occitanie ou de France métropolitaine (-19 % et -20 %).

Par ailleurs, on compte plus de 2 700 personnes occupant des emplois dits « précaires » (c'est-à-dire autres qu'en CDI à temps plein), soit 31,1 % des emplois ; cette part est similaire à celles observées dans les territoires de comparaison : 27 % dans l'Hexagone et 29 % dans le Gard et en Occitanie.

Un taux de pauvreté qui recule mais qui reste plus élevé que dans l'Hexagone

En 2021, le revenu net mensuel moyen par foyer fiscal est de 2 419 € dans la CC Pays d'Uzès. Il est supérieur à celui des Gardois (2 163 €) et des Occitans (2 238 €) mais inférieur à celui des foyers fiscaux de l'Hexagone (2 555 €). Par ailleurs, 11 560 foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés en 2021, soit plus de la moitié (58,2 %) d'entre eux. Cette part est moins élevée que dans le département (60 %) ou en Occitanie (59 %) et plus élevée qu'au niveau national (55 %).

La situation sociale

à travers 6 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

- **Le revenu disponible par unité de consommation et le taux de pauvreté**

Le revenu disponible du ménage est le revenu restant après les retenues des impôts directs. Rapporté au nombre de personnes qui composent le ménage, il correspond au revenu disponible par unité de consommation (UC) appelé aussi « **niveau de vie** ». Ainsi, cet indicateur tient compte à la fois du revenu, du revenu disponible et de la composition des ménages. Il en découle le **taux de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du **niveau de vie médian**.

- **Les bénéficiaires de la C2S (ex CMUc)**

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

- **Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme**

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

- **Les familles monoparentales**

Certaines de ces familles sont à « **risque de fragilité** ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités** : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile**

Ces situations à « **risque d'isolement** » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUc : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi-Pyrénées – INSEE, janvier 2014.

**Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

Le « revenu disponible » est le revenu après redistribution, qui prend en compte l'ensemble des revenus, augmenté des prestations sociales reçues et diminué des impôts directs versés ; rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage, il permet d'évaluer le niveau de vie d'un ménage. Le revenu disponible médian est de 1 863 € par mois et par UC dans la CC Pays d'Uzès ; il est supérieur au revenu disponible médian des ménages gardois (1 778 € par mois et UC), proche de celui des Occitans (1 834 €) et inférieur à celui des métropolitains (1 923€ par mois et par UC).

Par ailleurs, la part des ménages de la CC vivant sous le seuil de pauvreté en 2021 est de 16,7 %. Cette part est moins élevée que celles observées dans le département (20 %) et la région (18 %) mais plus élevée qu'en France métropolitaine (15 %). Elle a diminué au cours des cinq dernières années (-4 %) alors qu'elle augmentait dans les territoires de comparaison (de +1 % à +4 %).

Des situations de fragilité financière qui reculent

En décembre 2021, plus de 1 500 personnes sont couvertes par le RSA, soit 6,7 % des habitants du territoire âgés de moins de 65 ans. Cette part est inférieure aux valeurs observées dans la Gard (11 %), en Occitanie (8 %) et voisine de celle de la France métropolitaine (6 %).

Parmi les ménages allocataires de prestations sociales, autour de 702 ne déclarent aucun revenu, soit 14,2 % d'entre eux. Cette situation est proportionnellement moins fréquente que dans le département, la région ou la France métropolitaine (entre 15 % et 18 %).

En 2022, les bénéficiaires de la C2S, un peu plus de 3 000, représentent 9,3 % de la population du Pays d'Uzès consommant des soins. Ils sont moins nombreux, proportionnellement, que dans les trois territoires de comparaison (entre 11 % et 15 %).

En cinq ans, la part des bénéficiaires du RSA a diminué parmi les habitants de la CC alors qu'elle augmentait dans les territoires de comparaison. Dans le même temps, la part des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales a nettement baissé (-14 %) dans le territoire, au même rythme qu'au niveau départemental, régional et national. Le taux de bénéficiaires de la C2S, parmi la population consommant des soins, a diminué dans le territoire alors qu'il progressait dans le Gard, en Occitanie et dans l'Hexagone.

Certaines situations à risque d'isolement ou de fragilité en progression

En 2021, plus de 3 600 personnes âgées de 75 ans ou plus vivent chez elles, et parmi elles, près de 1 270 y vivent seules, soit 35,1 % des personnes âgées du même âge qui vivent à domicile ; cette part est inférieure à celles observées au niveau national (42 %) ainsi que dans le département et la région (39 %). En cinq ans, la part des personnes âgées vivant seules à domicile a nettement reculé dans la CC (-8,3 %) alors que ce recul a été moins marqué dans les territoires de comparaison (entre -2 % et -5 %).

Près de 4 000 familles vivent avec un ou plusieurs enfants dans la CC Pays d'Uzès, soit 42,6 % des familles. Cette part est inférieure à celles dans les territoires de comparaison (de 48 % dans le Gard et en Occitanie à 50 % en France hexagonale). Parmi elles, plus de 1 000 sont des familles monoparentales, soit un quart (25,5 %) des familles avec enfant(s), part plus élevée que celle observée dans le département et en Occitanie (29 %) et voisine de celle en France métropolitaine (26 %). Parmi ces familles monoparentales, 60 (soit 5,9 %) sont bénéficiaires du RSA majoré, situation moins fréquente que dans les territoires de comparaison (8 % à 11 %).

En six ans, le nombre des familles monoparentales a augmenté dans le territoire (+12 %) alors que cette progression variait entre +10 % et +13 % dans les territoires de comparaison. Dans le même temps, la part de celles qui bénéficient du RSA a fortement baissé dans le territoire (-32 %) alors que la baisse était comprise entre -2 % et -6 % dans les territoires de comparaison.

DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS			GARD		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1971	4 209	29,5	↘	35,9	↘	34,4	↘	41,2	↘
2- Logements HLM	622	4,4	=	10,0	=	9,2	↗	14,6	↗
3- Logements en suroccupation	234	1,7	↘	3,5	↘	3,2	=	4,5	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de logements construits avant 1971 et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)

2- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)

3- Nombre de logements en suroccupation et % parmi les résidences principales- hors studios occupés par une personne (Insee RP2021)

Une faible proportion de logements anciens construits avant 1971

En 2021, un peu plus de 4 200 logements du Pays d'Uzès avaient été construits avant les premières crises énergétiques (construits avant 1971) ; cela représente 29,5 % des logements, part nettement moins élevée que dans le département (36 %), la région (34 %) ou que dans l'Hexagone (41 %).

Parmi les résidences principales du territoire, 622 sont des logements HLM, ce qui représente 4,4 % des résidences principales du territoire. Ainsi, les logements sociaux sont proportionnellement moins nombreux qu'en France métropolitaine (15 %) ainsi que dans le département (10 %) ou la région (9 %). À noter que ce territoire n'est pas concerné par les seuils définis par la loi dite « SRU » imposant d'avoir 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants d'une agglomération de plus de 50 000 habitants dont au moins une commune compte plus de 15 000 habitants.

Près de 250 logements de la communauté de communes sont en situation de suroccupation, soit 1,7 % des logements ; ainsi, la suroccupation des logements y est moins fréquente que dans le département (4 %), la région (3 %), ou l'Hexagone (5 %).

L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le mal-logement peut recouvrir différentes formes et un logement suroccupé en est une. Selon l'Insee, un logement est **suroccupé** lorsqu'au moins deux personnes vivent dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard d'une « occupation normale » définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS			GARD		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	années	Évol*		années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*
Espérances de vie									
Espérance de vie à la naissance	82,7	↗		82,4	↘	82,7	↘	82,3	↘
Espérance de vie à 65 ans	21,4	↘		21,4	↘	21,5	↘	21,2	↘
État général de santé	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
1- Mortalité générale	355	915,5	=	910,2	↗	<u>889,3</u>	↗	920,9	↗
2- Mortalité prématurée	52	200,1	=	187,6	↘	<u>178,7</u>	↘	184,3	↘
3- Admissions en ALD	931	2 608,4	↗	2 857,4	↗	<u>2 720,3</u>	↗	2 656,0	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	113	<u>284,8</u>	=	260,4	=	<u>247,7</u>	↗	256,3	↗
5- Admissions en ALD	223	602,3	=	612,3	↗	599,7	↗	601,2	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	22	54,0	=	52,2	=	48,0	=	47,3	↗
7- Admissions en ALD	21	55,9	=	59,7	↗	<u>55,0</u>	↗	50,7	↗
8- Cancer colorectal : mortalité	14	33,6	=	26,7	=	26,0	=	26,4	↗
9- Admissions en ALD	26	69,0	=	66,0	↗	<u>63,6</u>	↗	62,2	↗
10- Cancer du sein : mortalité	10	<u>47,1</u>	=	33,1	=	<u>31,5</u>	=	33,4	=
11- Admissions en ALD	35	181,0	=	202,1	=	193,4	↗	192,4	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	70	<u>179,4</u>	↘	208,2	↗	<u>207,9</u>	↗	210,2	↗
13- Admissions en ALD	305	814,2	↗	844,0	↗	<u>820,7</u>	↗	798,4	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	1 918	<u>4,8</u>	↘	<u>5,9</u>	↗	<u>5,5</u>	↗	6,0	↗
15- Admissions en ALD	135	<u>374,6</u>	=	444,7	↗	<u>400,0</u>	↗	417,5	↗
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
16- Décès par accidents de la circulation	1	4,6	=	<u>5,7</u>	=	<u>4,7</u>	↘	3,8	↘
17- Décès par pathologies liées à l'alcool	10	<u>24,8</u>	=	<u>33,0</u>	=	<u>28,7</u>	↗	35,2	↗
18- Décès par pathologies liées au tabac	51	129,0	=	<u>131,9</u>	↘	123,5	↗	123,6	↗

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* Évolution observée sur cinq ans. Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

Espérances de vie : En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 et l'espérance de vie à 65 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 65 ans dans les conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 (Insee, Etat-civil).

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2016-2020. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (Inserm CépiDC, Insee) : **1-** et **2-** mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; **4-** mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; **6-** mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **8-** mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **10-** mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; **12-** mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; **16-** mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; **17-** mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; **18-** mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidité : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2016-2020. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : **3-** Ensemble des ALD tous âges ; **5-** ALD n°30 pour cancer ; **7-** ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **9-** ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **11-** ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; **13-** ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; **14-** Nbre de personnes prises en charge pour un diabète et taux standardisés pour 1 000 consommateurs en 2021 (SNDS, 2021) ; **15-** ALD pour diabète, ALD n°8 ; **16-** ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23.

Une espérance de vie à la naissance qui progresse

En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance des habitants du Pays d'Uzès est de 82,7 ans, légèrement supérieure à celle des Gardois (82,4 ans) et des métropolitains (82,3 ans) et identique à celle des Occitans (82,7 ans). À 65 ans, les habitants du Pays d'Uzès peuvent espérer vivre encore 21,4 ans en moyenne, comme les Gardois ou les habitants de l'Hexagone (21,2 ans) et légèrement plus que les Occitans (21,5 ans).

En cinq ans, l'espérance de vie à la naissance des habitants du Pays d'Uzès a augmenté de +0,3 an alors qu'elle reculait dans les territoires de comparaison (de -0,1 an à -0,2 an). L'espérance de vie à 65 ans s'est quant à elle réduite dans le territoire (-0,5 an), de façon un plus prononcée que dans les territoires de comparaison (entre -0,3 an et -0,4 an). Ce recul de l'espérance de vie à 65 ans peut être en partie mis en lien avec les excès de mortalité liés à la crise sanitaire du Covid-19.

Des indicateurs de mortalité générale et prématurée dégradés et qui ne reculent pas

Au cours de la période 2016-2020, on dénombre en moyenne annuelle 355 décès d'habitants du Pays d'Uzès. Parmi ces décès, 52 sont dits « prématurés » car ils concernent des personnes de moins de 65 ans, soit 15 % des décès tous âges. À structure par âge comparable, la mortalité générale comme la mortalité prématurée des habitants du Pays d'Uzès et du Gard ne diffèrent pas significativement de celles observées en France métropolitaine, alors qu'elles sont significativement plus faibles en Occitanie.

En cinq ans, les niveaux de mortalité générale et prématurée n'ont pas évolué de manière significative dans la CC Pays d'Uzès alors que la progression de la mortalité générale et la diminution de la mortalité prématurée sont significatives dans les territoires de comparaison.

Au cours de la période 2016-2020, près de 1 000 admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année parmi les habitants du Pays d'Uzès. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence des ALD qui ne diffère pas significativement de celle observée au niveau de l'Hexagone, comme c'est également le cas dans le Gard alors qu'une surincidence est observée en Occitanie. Par rapport à la période quinquennale précédente, on observe une progression des taux d'admission en ALD dans chacun des territoires étudiés.

Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple). En Occitanie, 15,5 % des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 17,6 % au niveau de la France métropolitaine. Les décès par cancer représentent à eux seuls plus de deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 15 % des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6 %) et les accidents de la circulation (3 %). En prenant en compte les 12 % de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardiovasculaires représentent sept décès prématurés sur dix.

Pour les habitants de la CC, deux principales causes représentent plus de la moitié des décès : les tumeurs (32 %) et les maladies cardiovasculaires (20 %).

Une surmortalité par cancer du sein comparativement à celle de l'Hexagone

Première cause de décès et deuxième cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 113 décès et 223 nouvelles admissions en ALD d'habitants du territoire en moyenne chaque année.

À structure par âge comparable, la mortalité par cancer parmi les habitants du Pays d'Uzès ne diffère pas significativement du niveau national. C'est également le cas dans le Gard alors qu'une sous-mortalité significative par cancer est observée en Occitanie. L'incidence des ALD pour cancer ne diffère pas de l'incidence nationale aussi bien dans la CC que dans le département ou la région.

Parmi les localisations cancéreuses analysées, on enregistre dans la CC Pays d'Uzès 22 décès par cancer du poumon en

moyenne chaque année, 14 par cancer du côlon ou du rectum et 10 par cancer du sein. À structure par âge comparable, on observe un taux de mortalité par cancer du sein significativement plus élevé par rapport au niveau national alors que les différences ne sont pas significatives pour le cancer du poumon et le cancer colo-rectal. Dans le même temps, on observe une sous mortalité par cancer du sein en Occitanie. Comme pour la mortalité, on n'observe pas de différence du taux d'entrées en ALD dans le territoire pour chacun de ces trois cancers. Une surincidence significative est observée en Occitanie pour les cancers du poumon et colorectal.

En cinq ans, la mortalité par cancer pour les différentes localisations étudiées est restée stable dans le territoire comme dans le Gard et en Occitanie alors qu'une augmentation de la mortalité par cancer du poumon et colorectal est observée au niveau de l'Hexagone. Concernant les ALD, on observe une stabilité des taux d'incidence dans la CC pour les trois localisations alors qu'ils augmentent dans chacun des trois territoires de comparaison pour chacune des trois localisations étudiées (à l'exception de celui pour cancer du sein qui reste stable dans le Gard).

Une mortalité par maladies cardiovasculaires qui reste stable

Seconde cause de décès et première cause d'admission en ALD, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 70 décès en moyenne chaque année d'habitants du Pays d'Uzès et d'environ 300 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an sur la période 2016-2020.

Pour les maladies cardiovasculaires, la mortalité des habitants du Pays d'Uzès, comme celle des Occitans, est significativement moins élevée que celle observée dans l'Hexagone. L'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires dans le territoire et dans le Gard ne diffère pas de celle de l'Hexagone alors que celle des Occitans est significativement plus élevée que l'incidence nationale.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires a diminué dans le territoire alors qu'elle a augmenté aux niveaux départemental, régional et national. Sur la même période, l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires a augmenté dans la CC Pays d'Uzès comme dans les territoires de comparaison.

Près d'un habitant sur vingt traité pour diabète

En 2021, près de 2 000 habitants du Pays d'Uzès ont été traités pour un diabète, soit 4,8 % de la population ; ce taux est significativement inférieur à la valeur hexagonale (6,0 %) comme c'est le cas également dans le département et la région.

En moyenne chaque année, 135 habitants du territoire sont admis en ALD en raison d'un diabète. Pour les habitants du Pays d'Uzès, le taux d'entrée en ALD pour diabète est moins élevé que parmi les habitants de l'Hexagone, à structure par âge comparable, comme c'est le cas également en Occitanie alors qu'une surincidence est observée dans l'ensemble du Gard.

Une sous mortalité par pathologies en lien avec l'alcool

Au cours de la période 2016-2020, on compte 1 décès d'habitants du Pays d'Uzès par accident de la circulation, en moyenne chaque année. Ce faible effectif de décès ne permet pas de comparaison avec les trois autres territoires étudiés.

La consommation d'alcool est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 10 décès en moyenne chaque année dans le territoire. À structure par âge comparable, parmi les habitants du Pays d'Uzès, cette mortalité est significativement inférieure à celle observée en France métropolitaine comme c'est le cas également dans le Gard et dans la région.

Par ailleurs, la consommation de tabac est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 51 décès en moyenne chaque année dans le territoire (dont 22 par cancer du poumon) ; à structure par âge comparable, le taux de mortalité correspondant ne diffère pas du niveau hexagonal alors qu'il y a une surmortalité significative dans le Gard.

En cinq ans, la mortalité par pathologies pouvant être liées à la consommation d'alcool ou celle par pathologies pouvant être liées à la consommation de tabac sont restées stables. C'est également le cas dans le département pour l'alcool alors qu'une augmentation significative de la mortalité par pathologies pour lesquelles le tabac est facteur de risque est observée. Ces deux mortalités sont également en progression en Occitanie et dans l'Hexagone.

SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS		GARD	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Santé mentale					
1- Recours à un psychiatre libéral	694	<u>21,2</u>	<u>26,5</u>	<u>32,5</u>	27,3
2- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	51	129,0	<u>132,0</u>	<u>283,4</u>	237,2
3- Consommation de psychotropes :	3 588	<u>94,2</u>	<u>104,3</u>	<u>107,2</u>	108,8
à 0-17 ans	43	7,0	<u>5,3</u>	<u>5,8</u>	6,2
à 18-64 ans	1 616	<u>86,2</u>	<u>95,4</u>	<u>98,1</u>	99,1
à 65 ans ou plus	1 929	<u>214,0</u>	<u>239,6</u>	<u>245,3</u>	250,2
4- Suivi ambulatoire en psychiatrie adulte	1 497	<u>57,8</u>	<u>21,8</u>	<u>24,4</u>	25,7
5- Hospitalisation en psychiatrie adulte	121	4,7	4,4	<u>4,9</u>	4,5
6- Hospitalisation pour tentative de suicide	33	1,0	<u>1,2</u>	<u>1,1</u>	1,2
7- Mortalité par suicide	6	17,3	<u>12,0</u>	<u>12,2</u>	13,1

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* secret statistique

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

1- Nombre de personnes ayant consulté au moins une fois un psychiatre libéral et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins en 2022 (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2022) ; **2-** Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques tous âges et taux standardisé d'admission pour 1 000 habitants du territoire en 2016-2020, ALD n°23 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) ; **3-** Nombre de personnes ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes dans l'année selon l'âge (tous âges, 0-17ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus) et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins du même âge (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2021) ; **4-** Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus, vues au moins une fois en service ambulatoire de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI RIMP 2022) ; **5-** Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus hospitalisées en temps plein en service de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM, SNDR, bases PMSI RIMP 2022) ; **6-** Nombre de personnes hospitalisées en MCO pour tentative de suicide en 2022 et taux pour 1 000 consommateurs (SNIIRAM,SNDR, bases PMSI MCO 2022) ; **7-** Nombre annuel moyen de décès par suicide tous âges en 2016-2020 et taux standardisé de mortalité pour 1 000 habitants du territoire (CIM10 X60-X84, Inserm CépiDC, Insee).

Un recours moins important au psychiatre mais plus de suivi ambulatoire

En 2022, près de 650 habitants du Pays d'Uzès ont eu recours à un psychiatre libéral, soit 21,2 recours pour 1 000 habitants ayant consommé des soins. Ce **taux standardisé de recours à un psychiatre** est significativement moins élevé que celui des habitants de l'Hexagone (27 ‰), comme c'est également le cas pour les Gardois à structure d'âge comparable, alors que celui des Occitans est significativement plus élevé (33 ‰).

Au cours de la période 2016-2020, 51 habitants du territoire ont été admis en **ALD pour une affection psychiatrique** en moyenne chaque année. Le taux d'incidence de ces ALD n'est pas significativement différent de la valeur nationale alors que des taux d'incidence plus élevés sont observés dans le Gard et en Occitanie.

En 2022, près de 3 600 habitants du territoire ont reçu en pharmacie des traitements médicamenteux incluant des psychotropes, soit un taux standardisé de 94,2 personnes pour 1 000 habitants de la CC ayant consommé des soins. Ainsi à structure par âge comparable, la **consommation de psychotropes** est moins élevée que celle observée au niveau national comme dans le département et la région. La consommation de psychotropes varie fortement avec l'âge : elle est très faible avant 18 ans, augmente chez les 18-64 ans pour être encore plus importante à 65 ans ou plus. Pour les habitants du Pays d'Uzès, elle est inférieure au niveau national parmi les 18-64 ans et les 65 ans ou plus, comme aux niveaux départemental et régional.

En 2022, près de 1 500 habitants du territoire âgés de 16 ans ou plus ont bénéficié d'un **suivi ambulatoire en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 57,8 personnes suivies pour 1 000 habitants ; ce taux est nettement plus élevé que le taux hexagonal alors que des

taux inférieurs à la valeur nationale sont observés dans le département ou la région.

La même année, 121 habitants de la CC âgés de 16 ans ou plus ont été **hospitalisés en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 4,7 hospitalisations pour 1 000 habitants ; ce taux d'hospitalisation ne diffère pas significativement du taux national (4,6‰), à structure par âge comparable, alors que le taux régional (4,9 ‰) est lui significativement plus élevé.

Parmi les habitants du territoire, 33 ont été **hospitalisés pour tentative de suicide** en 2022 ; cela correspond à un taux standardisé de 0,7 hospitalisation pour 1 000 habitants du territoire ayant consommé des soins, taux plus bas que ceux observés dans le département et la région et significativement inférieur au taux national.

Pendant la période 2016-2020, 6 décès par suicide ont été enregistrés en moyenne chaque année parmi les habitants du Pays d'Uzès. À structure par âge comparable, le taux de **mortalité par suicide** des habitants du territoire ne diffère pas significativement du celui observé au niveau national, alors qu'une sous mortalité significative par suicide est notée dans le Gard et dans l'ensemble de l'Occitanie.

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS		GARD	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	Taux	Taux	Taux	Taux
Recours à la prévention					
1- Vaccination antigrippale remboursée	5 525	58,5	<u>57,7</u>	<u>57,3</u>	58,2
2- Dépistage organisé du cancer du sein	3 096	<u>47,9</u>	<u>45,4</u>	<u>43,2</u>	46,0
3- Dépistage individuel du cancer du sein	908	<u>14,0</u>	<u>15,1</u>	<u>17,2</u>	17,0
4- Dépistage total du cancer du sein	3 869	59,8	<u>58,0</u>	<u>58,5</u>	60,4
5- Dépistage du cancer du col de l'utérus	4 515	<u>55,2</u>	<u>52,2</u>	<u>54,0</u>	50,9
6- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	486	<u>10,1</u>	<u>7,8</u>	<u>9,3</u>	9,1
Suivi médical du diabète :					
7- Dosage de l'hémoglobine glyquée	363	<u>18,6</u>	<u>21,9</u>	<u>23,5</u>	21,4
8- Dosage de la microalbuminurie et de la créatininémie	385	<u>25,0</u>	<u>31,5</u>	<u>36,4</u>	39,3
Recours à l'IVG					
9- Femmes de 15-49 ans ayant eu recours à l'IVG	77	14,0	<u>14,6</u>	13,9	12,9
10- dont IVG médicamenteuses	67	86,6	82,6	79,8	75,6
11- Femmes de 15-24 ans ayant eu recours à l'IVG	22	13,7	<u>16,2</u>	15,5	14,1

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus bénéficiaires d'une vaccination antigrippale en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 personnes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; 2- Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; 3- Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage individuel du cancer du sein (hors dépistage organisé) en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; 4- Nombre total de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage du cancer du sein en 2022-2023, qu'il soit individuel ou dans le cadre du dépistage organisé, et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; 5- Nombre de femmes âgées de 25-65 ans, ayant eu au moins un frottis cervico-utérin en 2020-2022 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, DCIR, PMSI MCO, Bases Laboratoire) ; 6- Nombre d'enfants, âgés de 5 à 19 ans bénéficiaires d'un examen bucco-dentaire et taux standardisé pour 100 enfants du même âge consommant des soins (SNDS, 2022) ; 7- Nombre de personnes traitées pour un diabète, ayant eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; 8- Nombre de personnes traitées pour un diabète et âgées de moins de 81 ans, ayant bénéficié d'au moins une créatininémie et d'une microalbuminurie en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; 9- Nombre annuel moyen de femmes de 15-49 ans ayant eu recours à une IVG réalisée à l'hôpital ou en ville en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; 10- Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2020-2021-2022 et pourcentage sur l'ensemble des IVG de 2020-2021-2022 (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; 11- Nombre annuel moyen de femmes de 15-24 ans ayant eu recours à une IVG réalisée à l'hôpital ou en ville en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI).

Une participation meilleure qu'au niveau national au dépistage organisé du cancer du sein et au dépistage du cancer du col de l'utérus

Pour l'hiver 2022-2023, près de 5 550 personnes âgées de 65 ans ou plus ont bénéficié de la **vaccination antigrippale**, soit un taux standardisé de 58,5 % de vaccinés parmi les habitants de la CC Pays d'Uzès du même âge ayant consommé des soins ; ainsi à structure par âge comparable, le taux de vaccination des personnes âgées du territoire ne diffère pas significativement de la valeur nationale alors que les valeurs départementale (58 %) et régionale (57 %) sont significativement inférieures.

En 2022-2023, près de 3 100 habitantes du territoire ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage organisé du cancer du sein**, soit un taux standardisé de 47,9 dépistages pour femmes âgées de 50-74 ans ayant consommé des soins ; ce taux est significativement plus élevé que celui observé au niveau national alors qu'une sous participation au dépistage organisé du cancer du sein est observée dans le Gard et en Occitanie.

Pendant la même période, un peu plus de 900 femmes ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, correspondant à un taux standardisé de 14,0 % des femmes de 50-74 ans du territoire. À structure par âge comparable, ce taux standardisé est moins élevé que celui des habitantes de l'Hexagone (17 %), comme c'est

également le cas dans le Gard alors qu'un taux plus élevé est observé en Occitanie.

Les deux types de dépistage du cancer du sein ont ainsi touché près de 3 900 femmes distinctes du Pays d'Uzès, ce qui représente **un taux standardisé de couverture** de 59,8 % des femmes du territoire âgées de 50 à 74 ans ayant consommé des soins. Ce taux de couverture est proche du taux de couverture national (60 %) alors que des taux significativement inférieurs sont relevés dans le Gard et en Occitanie (58 %).

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur un frottis tous les trois ans entre 25 et 65 ans. Au cours de la période 2020-2022, plus de 4 500 femmes de la CC, âgées de 25 à 65 ans, ont bénéficié de ce dépistage, soit un taux de dépistage de 55,2 % de la population cible ayant consommé des soins. Ce taux de dépistage est, comme les taux départemental et régional, plus élevé que celui observé chez les femmes de l'Hexagone (51 %).

Avec 486 jeunes du Pays d'Uzès ayant bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2022, le taux standardisé de cet acte de prévention est de 10,1 % des jeunes ayant consommé des soins, significativement supérieur au taux national (9 %), comme en Occitanie mais à l'inverse du Gard (8 %).

Le suivi du diabète est évalué à travers différents dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée et le dosage de la microalbuminurie avec celui de la créatininémie. En 2022, 363 diabétiques du territoire ont eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée, soit un taux standardisé de 18,6 % parmi les diabétiques ayant consommé des soins. Ce dosage est moins fréquent qu'au niveau national (21 %) contrairement à ce qui est observé dans le Gard (22 %) ou en Occitanie (24 %), à structure par âge comparable. De même, les dosages de la microalbuminurie et de la créatininémie ont concerné 385 diabétiques du Pays d'Uzès âgés de moins de 81 ans ; ainsi à structure d'âge comparable, la fréquence standardisée de cet examen de suivi est de 25,0 %, significativement plus faible que celle observée parmi les diabétiques de la métropole (39 %). Les taux observés dans le Gard et en Occitanie, bien que supérieurs à celui du Pays d'Uzès sont significativement inférieurs à la valeur dans l'Hexagone : respectivement 32 % dans le Gard et 36 % en Occitanie.

Un recours à l'IVG proche des valeurs nationales

Au cours de la période 2020-2022, on compte une moyenne annuelle de 77 femmes résidant dans le Pays d'Uzès ayant eu recours à une IVG, que celle-ci ait été réalisée à l'hôpital ou en ville ; rapporté à la population des femmes de 15-49 ans ayant consommé des soins, cela correspond à un taux de recours de 14,0 IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans. Ce taux de recours à l'IVG ne diffère pas significativement de celui des habitantes de l'Hexagone (13 ‰) alors que celui observé dans le Gard est significativement plus élevé (14 ‰).

Parmi ces IVG, 67 ont été réalisées par prise de médicament, soit 87 % des IVG des habitantes du territoire ; cette pratique est plus fréquente que ce qui est observé aux niveaux national (76 %), régional (80 %) ou départemental (83 %)

Au cours de la même période, 22 habitantes du territoire âgées de 15-24 ans ont eu une IVG en moyenne chaque année, soit un taux de recours de 13,7 IVG pour 1 000 habitantes de la CC du même âge ayant consommé des soins. Ce taux de recours est similaire à celui observé au niveau national (14 ‰) alors que le taux d'IVG chez les jeunes gardoises est plus élevé (16 ‰).

OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2023

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS		GARD	OCCITANIE	FRANCE MÉTRO.
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
Offre de soins de premier recours					
Médecin généraliste libéral ⁽¹⁾	29	44,8	44,1	37,3	34,4
Chirurgien- dentiste libéral ⁽¹⁾	27	18,5	23,9	20,1	21,0
Infirmier libéral ⁽²⁾	101	13,9	13,3	14,2	12,9
Masseur-kinésithérapeute libéral ⁽²⁾	39	10,3	15,6	9,8	10,5

(1) Professionnels en activité libérale et mixte - données au 1^{er} janvier 2023

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1^{er} janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1^{er} janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023- Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Densités des différents professionnels en 2023 et % d'évolution

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS		GARD		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Densité*	% Évol.	Densité	% Évol.	Densité	% Évol.	Densité	% Évol.
Médecins généralistes libéraux ⁽¹⁾	94,4	7	80,9	-13,0	93,0	-9,1	83,0	-7,2
<i>dont âgés de moins de 60 ans</i>	52,1	-11,5	45,2	-23,3	58,3	-13,0	54,5	-8,5
Dentistes libéraux ⁽¹⁾	87,9	7,6	61,2	-2,1	67,7	1,1	55,5	-0,1
Infirmiers libéraux ⁽²⁾	328,8	12,8	325,0	12,5	287,4	6,1	179,8	10,7
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux ⁽²⁾	127,0	21,4	121,0	9,4	154,4	12,4	107,8	9,1

*Nombre de praticiens pour 100 000 habitants

(1) Professionnels en activité libérale et mixte - évolution 2018-2023

(2) Professionnels en activité libérale - évolution 2016-2021 pour les infirmiers et 2017-2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023 - Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Une part élevée de généralistes proches de l'âge de la retraite

Début 2023, dans la CC Pays d'Uzès, on recense 29 médecins généralistes, 27 chirurgiens-dentistes, 101 infirmiers (en 2021) et 39 masseurs-kinésithérapeutes (en 2020) ayant une activité libérale.

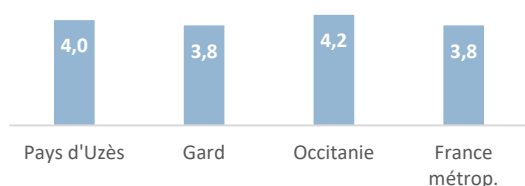
Près d'un médecin généraliste sur deux (45 %) est âgé de 60 ans ou plus, part qui est similaire à celle dans le Gard (44 %) et plus importante que ce qui est observé en Occitanie (37 %) et dans l'Hexagone (34 %). Les dentistes présentent une part bien plus limitée de professionnels proches de l'âge de la retraite (19 %), un peu moindre que les valeurs observées dans les autres territoires étudiés (20 % à 24 %). Aussi bien pour les infirmiers que pour les masseurs-kinésithérapeutes libéraux, la part des professionnels âgés de 60 ans ou plus est proche de la valeur hexagonale.

En 2023, dans la CA, la densité des médecins généralistes à exercice libéral ou mixte (94,4 médecins pour 100 000 habitants) est supérieure à celle observée au niveau national et départemental et proche de la valeur régionale. Cette densité est en augmentation sur les cinq dernières années alors que celle des médecins de moins de 60 ans recule. La densité des dentistes (87,9 p.100 000) est supérieure aux valeurs départementale, régionale et nationale et est en hausse. Celle des infirmiers (328,8 p.100 000) est proche de celle du département et supérieure à ce qui est observé en région et dans l'Hexagone alors que celle des masseurs kinésithérapeutes (127,0 p 100 000) est comprise entre la valeur nationale et la valeur en Occitanie.

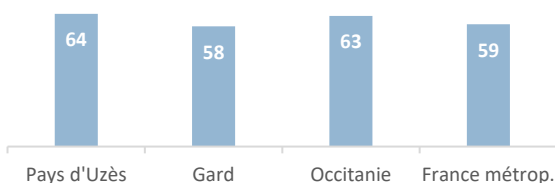
Des accessibilités aux professionnels de santé supérieures aux valeurs nationales

En 2021 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants du Pays d'Uzès ont accès en moyenne à 4,0 consultations ou visites de médecins généralistes. Cette valeur est plus importante que celle calculée pour les habitants du Gard ou des métropolitains (3,8) mais moindre que celle pour l'ensemble des Occitans (4,2).

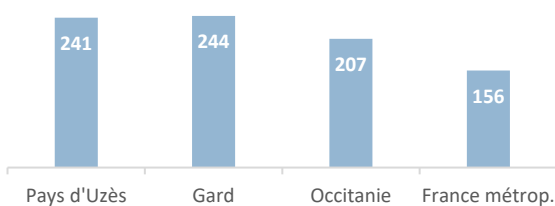
• APL aux médecins généralistes libéraux et mixtes en 2021 (actes par habitant)



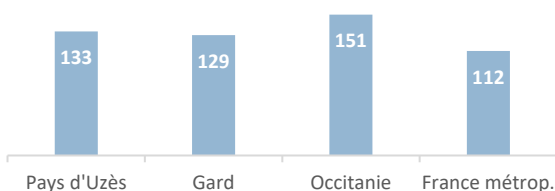
• APL aux chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux infirmiers libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



Sources : SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2019, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREA ORS Occitanie

Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé pour les médecins en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, pour les autres professionnels de santé en nombre de professionnels équivalent temps plein pour 100 000 habitants, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

Pour les autres professionnels de santé, cette accessibilité est exprimée en nombre d'équivalents temps plein pour 100 000 habitants.

Pour les chirurgiens-dentistes, on note une accessibilité potentielle localisée des habitants du territoire (64 ETP pour 100 000 habitants) supérieure à celle des Gardois (58) ou des métropolitains (59) et proche de celle des Occitans (63).

Concernant l'accessibilité aux infirmiers libéraux, l'indicateur est élevé dans la CC (241 ETP pour 100 000 habitants), proche de la valeur gardoise (244) et supérieur à ce qui est observé en Occitanie (207) et dans l'Hexagone (156).

De même, l'indicateur d'accessibilité potentielle aux masseurs-kinésithérapeutes des habitants du territoire (133 ETP pour 100 000 habitants), bien que plus faible que celui des Occitans (151), est proche de celui des Gardois (129) et supérieur à celui des habitants de l'Hexagone (112).

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INDICATEURS	CC PAYS D'UZÈS			GARD		OCCITANIE		FRANCE MÉTRO.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AEEH	133	2,1	↗	2,5	↗	3,9	↗	2,6	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	399	3,0	↗	3,8	↗	4,2	↗	3,2	↗

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA 2022) | 2- Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA 2022).

Une part plus limitée d'enfants bénéficiaires de l'AEEH que dans les autres territoires

En décembre 2022, on dénombre 133 enfants résidant dans la CC Pays d'Uzès qui bénéficient de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Rapporté à la population des moins de 20 ans, cela correspond à un taux de 2,1 % d'enfants bénéficiaires de l'AEEH. Cette valeur est inférieure à celles observées dans le département (2,5 %), en Occitanie (3,9 %) ou dans l'Hexagone (2,6 %).

En cinq ans, la proportion des enfants qui bénéficient de cette allocation est en nette progression dans le territoire (+83 %), plus qu'en Occitanie (+78 %) ou qu'au niveau de l'Hexagone (+53 %) et moins que dans le Gard (+94 %).

3 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH

En décembre 2022, près de 400 habitants du territoire âgés de 20 à 59 ans perçoivent l'Allocation adulte handicapé (AAH). Cela correspond à un taux de 3,0 allocataires pour 100 adultes du même âge. Ce taux est inférieur à ceux des Gardois (3,8 %), des Occitans (4,2 %) et des métropolitains (3,2 %).

Entre 2017 et 2022, ce taux de bénéficiaires de l'AAH a moins augmenté parmi les habitants du territoire (+9,5 %) que dans les territoires de comparaison (de +11 % à +13 %).

Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

Un nombre limité de places en Ehpad

En 2022, sur le territoire de la CC Pays d'Uzès, 4 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont implantés, offrant un total de 245 places.

En rapportant le nombre de places à la population des personnes âgées, on obtient un taux d'équipement de 63,0 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce taux d'équipement est plus faible que les taux observés dans les territoires de comparaison, variant de 79 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus dans le département à 96 places pour 1 000 personnes âgées en France hexagonale.

Un Service de soins infirmiers à domicile

En 2022, un Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est implanté sur ce territoire. Il propose 70 places. Rapporté à la population des personnes âgées de 75 ans et plus du Pays d'Uzès, cela correspond à un taux de 18,0 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux est plus élevé que le taux départemental (16 places pour 1 000) et légèrement inférieur aux taux en Occitanie (19 places pour 1 000) ou dans l'Hexagone (20 places pour 1 000).

SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « **Profil santé de la CC Pays d'Uzès** » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Un territoire en stabilité démographique, vieillissant, avec des fragilités sociales

Territoire au centre est du Gard, à distance des principaux axes de circulation routiers ou ferroviaires, la CC Pays d'Uzès se caractérise par une population qui progresse très faiblement entre 2014 et 2020, plus par l'arrivée de nouveaux habitants que par un excès de naissances sur les décès. En 2021, les effets du vieillissement de la population sont marqués avec 143 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Les situations de difficultés sociales pouvant affecter l'état de santé des habitants y sont souvent à des fréquences proches de celles observées au niveau national. C'est le cas en particulier de la part des personnes peu ou pas diplômées, de la part des employés parmi les actifs, de la part des bénéficiaires du RSA ou de la C2S. Mais certaines peuvent y être plus fréquentes comme le chômage à tous âges et chez les jeunes, de la part des emplois précaires, du revenu moyen des ménages, de la part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté. Certaines de ces situations peuvent être stables ou en recul alors qu'elles progressent dans les autres territoires. Par ailleurs, les familles monoparentales, proportionnellement aussi nombreuses qu'au niveau national, peuvent témoigner de situations de fragilité sociale ou de situations à risque d'isolement, notamment les familles monoparentales qui bénéficient du RSA même si leur nombre est en recul.

Plusieurs indicateurs témoignant d'une situation sanitaire plutôt favorable

En 2021, l'espérance de vie à la naissance et celle à 65 ans des habitants du Pays d'Uzès sont plus élevées que celles des habitants de la France métropolitaine. Plusieurs autres indicateurs de santé témoignent d'une situation sanitaire relativement favorable. C'est le cas de la mortalité par maladies cardiovasculaires, du nombre de personnes diabétiques ou des décès par pathologies ayant un lien avec la consommation d'alcool. D'autres éléments invitent à pondérer ce constat : la mortalité générale comme la mortalité prématurée ne diffèrent pas significativement du niveau national, contrairement aux sous-mortalités significatives observées dans la région. Le même constat peut être fait pour la mortalité pour l'ensemble des cancers alors qu'une surmortalité par cancer du sein est relevée.

Des indicateurs en lien avec la santé mentale contrastés

Les habitants du Pays d'Uzès ont un moindre recours à un psychiatre libéral qu'au niveau national mais le suivi ambulatoire en psychiatrie y est plus fréquent. Les consommations de psychotropes sont globalement moins fréquentes qu'au niveau national comme c'est également le cas dans le Gard et en Occitanie. Le taux d'hospitalisations pour tentative de suicide n'est pas significativement différent de celui de l'Hexagone.

Des recours à la prévention et au dépistage souvent proches des taux nationaux

Quelques indicateurs témoignent d'un meilleur niveau que dans l'Hexagone de certaines pratiques de prévention des habitants du Pays d'Uzès. C'est notamment le cas de la participation au dépistage organisé du cancer du sein, de la pratique du dépistage du cancer du col de l'utérus, de la pratique des bilans bucco-dentaires chez les jeunes. Mais les indicateurs du suivi médical du diabète sont moins bons. Le recours à l'IVG est aussi fréquent qu'au niveau national, y compris pour les plus jeunes.

Ces observations soulignent la nécessité de continuer à mener des actions de prévention permettant à l'ensemble de la population d'y accéder et d'identifier plus précisément les populations les plus à distance de ces pratiques.

Des densités de professionnels de premier recours supérieures aux valeurs nationales

Les densités des médecins généralistes, des chirurgiens-dentistes, des infirmiers libéraux et des kinésithérapeutes, sont plus élevées pour les habitants du Pays d'Uzès qu'au niveau national. Cependant, près de la moitié des médecins généralistes a déjà atteint 60 ans et la densité des médecins les plus jeunes est en recul. Les indicateurs d'accessibilité potentielle localisée aux principaux professionnels de santé sont plus élevés dans le Pays d'Uzès qu'au niveau national.

Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.

ANNEXE

Profil des communes de la CC du Pays d'Uzès

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
30001 Aigaliers	530	76	14,4	403	76,1	51	9,6
30013 Argilliers	448	89	19,9	343	76,6	16	3,6
30014 Arpaillargues-et-Aureillac	1 046	154	14,8	801	76,6	91	8,7
30021 Aubussargues	318	41	13,0	248	78,1	28	8,9
30030 Baron	348	58	16,8	261	75,0	29	8,2
30031 La Bastide-d'Engras	203	12	5,9	158	78,0	33	16,1
30035 Belvézet	238	24	10,2	178	74,8	36	15,0
30041 Blauzac	1 228	230	18,7	891	72,5	107	8,7
30048 Bouquet	190	17	8,8	154	81,0	19	10,3
30049 Bourdic	368	62	16,7	282	76,6	25	6,7
30056 La Bruguière	329	46	14,0	242	73,6	41	12,4
30067 La Capelle-et-Masmolène	415	73	17,5	294	70,7	49	11,8
30073 Castillon-du-Gard	1 676	292	17,4	1 200	71,6	183	10,9
30086 Collorgues	669	136	20,3	498	74,4	36	5,4
30110 Flaux	352	54	15,4	263	74,8	34	9,8
30111 Foissac	444	90	20,4	316	71,2	37	8,4
30113 Fons-sur-Lussan	233	20	8,7	187	80,3	26	11,1
30115 Fontarèches	250	28	11,1	196	78,2	27	10,7
30126 Garrigues-Sainte-Eulalie	748	118	15,7	550	73,6	80	10,7
30151 Lussan	517	84	16,2	366	70,8	67	13,0
30174 Montaren-et-Saint-Médiers	1 388	184	13,3	1 051	75,7	153	11,0
30184 Moussac	1 563	328	21,0	1 070	68,5	165	10,5
30205 Pognadoresse	256	46	18,0	186	72,8	23	9,1
30248 Saint-Dézéry	461	75	16,2	346	75,1	40	8,7
30262 Saint-Hippolyte-de-Montaigu	250	36	14,5	188	75,1	26	10,4
30279 Saint-Laurent-la-Vernède	689	92	13,3	509	73,9	88	12,8
30286 Saint-Maximin	794	130	16,3	594	74,8	70	8,8
30295 Saint-Quentin-la-Poterie	3 046	418	13,7	2 194	72,0	434	14,2
30299 Saint-Siffret	1 115	126	11,3	866	77,6	123	11,0
30301 Saint-Victor-des-Oules	316	56	17,6	227	72,0	33	10,4
30308 Sanilhac-Sagriès	813	114	14,0	596	73,3	103	12,7
30319 Serviers-et-Labaume	629	132	21,0	450	71,5	47	7,5
30334 Uzès	8 379	1 027	12,3	5 825	69,5	1 527	18,2
30337 Vallabrix	415	75	18,0	306	73,7	34	8,3
30338 Vallérargues	135	20	15,2	104	77,3	10	7,6
CC Pays d'Uzès	30 799	4 563	14,8	22 344	72,5	3 892	12,6